Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 18 (1885)

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

THÉOLOGIE

D.-H. MEYER. — LE CHRISTIANISME DU CHRIST [1].

Ce beau livre est une œuvre de valeur. Les cinq cents pages qui le composent ont coûté à leur auteur dix ans de travail. Il a présenté son ouvrage à la faculté de Montauban pour obtenir le grade de docteur en théologie.

Son but est celui-ci : arriver à une idée exacte de l'enseignement du Seigneur dans son ensemble, au moyen du seul évangile de Matthieu. Une brève introduction justifie la méthode employée et l'évangile choisi ; puis viennent trois grandes parties, divisées en sections, se subdivisant en chapitres, ceux-ci en paragraphes et en alinéas ordinairement assez courts.

Introduction. Dans le but de circonscrire son sujet, comme aussi d'éviter des groupements arbitraires et de substituer sa propre pensée à celle de Jésus, M. H. Meyer ne soumet à son examen qu'un seul évangile. Il a pris le premier, cet évangile ayant à sa base deux documents très authentiques de l'époque des apôtres ; comprenant plus de discours que Marc ; reproduisant les *Logia* mieux que Luc ; renfermant bien des paroles caractéristiques omises dans le troisième évangile, lequel, dans les morceaux qu'il possède seul, ne fait que répéter les enseignements de Matthieu. Celui-ci n'est en outre pas contesté comme Jean. Sur les points fondamentaux d'ailleurs, nos quatre récits sont d'accord ; les trois derniers nous fourniraient sans doute des éléments précieux pour la pleine intelligence de la religion de Jésus, mais sans nous amener à nous faire de sa personne et de son œuvre une idée différente de celle à laquelle nous conduit l'étude de Matthieu.

[1] Etude sur l'enseignement de Jésus d'après l'évangile selon saint Matthieu, par D.-H. Meyer. — Paris, Fischbacher 1883.

La première partie est exégétique. Elle étudie, chapitre après chapitre, les discours de Jésus et ses paroles éparses dans les récits. Chaque péricope est d'abord analysée avec soin ; l'auteur explique aussi brièvement, le plus souvent en note, et au moyen de citations de Calvin, de Bengel, de Tholuck, de de Wette, les passages soulevant quelque difficulté ; discute çà et là les interprétations diverses, donne en passant une règle d'herméneutique, ou fait, mais rarement, la critique du texte ; après quoi il groupe et met en lumière les enseignements sur Dieu, son royaume, la foi, la personne de Christ, l'état général de l'humanité, etc., du discours qu'il vient d'étudier.

Ces enseignements du Seigneur recueillis dans l'ordre où l'évangéliste les rapporte, il s'agit maintenant d'en présenter l'*exposition systématique*, d'en rechercher les réels rapports, tels qu'ils ont existé dans la pensée de Jésus. C'est l'objet de la *deuxième partie*, qui a pour titre : *Le royaume des cieux*. Le Seigneur rattachant son enseignement tout entier à cette grande idée, c'est autour d'elle aussi qu'il faut grouper les éléments de sa prédication.

Mais l'idée du royaume des cieux découle de l'idée de Dieu. Une *première section : Le Père céleste*, étudie par conséquent ce que Jésus enseigne sur Dieu et aussi sur les êtres en rapport avec lui. De remarquables chapitres sont consacrés à l'homme, la liberté humaine, le péché et à l'enseignement de Jésus sur lui-même. On nous expose ensuite ce qu'il a dit de l'Esprit saint, et des rapports du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Au *royaume des cieux*, objet immédiat des prédications du Seigneur, est consacrée la *seconde section*. Elle nous décrit l'histoire du royaume, les deux sortes de conditions, objectives et subjectives, de son développement chez l'individu (notons ici d'originales réflexions sur la parole du Fils de l'homme, semence du royaume), le moyen d'en devenir membre, les conséquences de son acceptation, le rôle de l'activité humaine dans le développement religieux du croyant, la vie nouvelle qui devient le partage de ce dernier. De l'individu, nous passons à la société des membres du royaume, à l'Eglise, dont les droits, les devoirs, l'organisation, le culte, les caractères sont retracés d'après les quelques paroles de Jésus sur ce sujet ; puis aux rapports de l'Eglise et du monde, au jugement, à la résurrection, au siècle à venir.

Pour que notre auteur ait atteint son but, il doit encore dégager la *pensée inspiratrice* de l'enseignement de Jésus ; montrer que cet enseignement *forme un système* admirablement enchaîné et découlant tout entier de la conscience que le Fils de l'homme

avait de lui-même ; que de cet enseignement enfin se déduit *toute une philosophie ;* il le fait dans les trois sections de sa *troisième partie*, lesquelles il intitule : *la bonne nouvelle, le système de l'Evangile ou la religion de la rédemption, la philosophie de l'Evangile.*

Première section. Tout l'enseignement de Jésus aboutit à révéler sa personne ; tout son enseignement sur sa personne aboutit à la prédiction de sa mort rédemptrice. Cette mort abat les obstacles qui fermaient au pécheur le royaume des cieux. Grâce au sacrifice réparateur du Fils de l'homme, tout homme, quel qu'il soit, peut désormais obtenir la rémission de ses péchés et être fait participant de l'alliance de Dieu ici-bas et de son royaume éternel au delà de cette vie, à la seule condition de croire en Jésus-Christ crucifié et de rester jusqu'à la fin étroitement uni au Sauveur par la foi. C'est bien là la bonne nouvelle apportée par Jésus et le but dernier de son enseignement.

La *seconde section* nous paraît un peu confuse dans son ensemble, mais contient plusieurs déductions fermement conduites. Notons-y la démonstration de cette thèse : « Jésus a bien été ce qu'il prétendait être, le Fils unique qui participe à la divinité du Père. » La sagesse de son enseignement, la pureté morale de sa parole nous garantissent la validité du témoignage qu'il se rend à lui-même. Lui qui prêche à l'homme l'absolue perfection morale, qui distingue infailliblement le mal partout où il se trouve et jusque dans le cœur de ses plus chers disciples, il n'a pu se tromper sur son propre état moral. Or Jésus exprime la certitude d'être entièrement saint. Est-il admissible que ce docteur si absolu dans ses notions de bien et de mal se soit cru exempt de péché sans l'être réellement? Or, toujours d'après les paroles du Seigneur, la sainteté implique une relation normale avec le Père céleste. Parfaitement normale a donc été la relation de Jésus avec Dieu. Il n'a donc pu se méprendre quand il affirme être le Fils qui seul connaît le Père et que le Père seul connaît. Cette prétention n'est point celle de l'orgueil, puisque Jésus était sans péché ; ni celle d'un halluciné, la rectitude de son jugement s'y oppose. Sa conscience d'être le Fils de Dieu n'étant point illusoire, il s'en suit que Jésus nous révèle Dieu tel qu'il est ; nous puisions dans son Evangile la certitude que Dieu n'est pas un idéal sans existence réelle, ni les perspectives de l'avenir un décevant mirage ; l'Evangile est la vraie révélation des réalités supraterrestres et éternelles.

Troisième section. De l'enseignement de Jésus, et du fait en particulier que le Fils de Dieu s'est fait homme pour accomplir

par sa mort la rédemption des pécheurs, découle toute une philosophie. Toute philosophie digne de ce nom doit remonter à la cause première. Or, cette connaissance de la cause première nous devient accessible par l'intermédiaire de la conscience que le Fils de l'homme a eue de lui-même. Suivent d'assez longs développements sur Dieu, ses attributs, la liberté et la nécessité en Dieu. Puis, toujours d'après la conscience de Jésus, on nous montre la raison d'être de l'homme et du monde, on nous parle des lois de l'univers, du surnaturel, de la Providence, de la liberté morale, sur laquelle précédemment déjà l'auteur a beaucoup insisté ; du mal moral, de la destinée humaine, de la fin de l'univers dans leurs rapports avec la mission du Fils de l'homme.

Donnons de quelques-uns de ces points un court aperçu ; la loi qui régit les créatures libres est seule inviolable et absolue ; les lois de la nature n'ont qu'une valeur relative : Dieu peut intervenir pour réparer le désordre introduit au sein de la création par le mal moral, qui n'avait point de place dans le plan de l'univers. Loin d'exclure l'idée des lois constantes de la nature, la notion du surnaturel l'implique et la contient. — La liberté morale n'est pas essentiellement le pouvoir de choisir entre le bien et le mal, mais plutôt celui de s'attacher et de se subordonner de soi-même au souverain bien ; le mal a pour effet d'altérer dans son essence intime ce pouvoir : dès qu'il se détourne de Dieu, l'homme devient l'esclave de toutes sortes d'idoles incapables de satisfaire ses besoins les plus nobles, les plus profonds. — Offense à Dieu, le mal moral ne peut rester impuni ; pour l'expier, le Fils de l'homme a dû se livrer à la mort ; il a fait ainsi amende honorable au nom de l'espèce humaine ; sa pleine acceptation du châtiment du péché a été une satisfaction offerte au nom de l'humanité à ce Dieu juste et saint que le péché offense, et les droits de la souveraineté divine ont été de la sorte sauvegardés [1]. En s'attachant au Sauveur l'homme redevient capable de réaliser sa destinée ; Dieu pardonne au coupable en raison des liens qui par la foi s'établissent entre lui et Jésus. Car tous sont solidaires et le fait qu'il n'a pas fallu moins que l'incarnation du Fils de Dieu pour faire sur-

[1] Mais M. Meyer rejette l'opinion se représentant *la rémission des péchés* comme *payée* à Dieu au prix d'une somme de souffrances qui, en raison de la dignité de Celui qui les a subies, auraient été l'*équivalent* de toutes celles qu'a méritées l'humanité. La théorie de l'équivalence, ajoute-t-il, fausse l'Evangile. Ce n'est point en tant que *quantité* de souffrances subies, que la mort du Fils de l'homme est la rançon de plusieurs, mais en tant qu'*acceptation volontaire et effective* de la souffrance et de la mort, ce salaire du péché, acceptation qui équivaut à une *rétractation* du péché.

gir au sein de l'humanité pécheresse une vie humaine parfaitement normale, atteste tout ce qu'a d'immuable la loi de la solidarité. — Jésus devient ainsi le chef d'une humanité nouvelle, de l'Eglise, qui réalise ici-bas, quoique encore imparfaite, le royaume de Dieu. Le monde, au sein duquel elle se recrute, demeurant un monde pécheur, jamais elle ne pourra s'absorber dans l'Etat vraiment chrétien. L'Eglise doit rester distincte de l'Etat ; ces deux pouvoirs, ayant des intérêts communs, pourront toutefois entrer en rapport, mais ne chercheront point à s'asservir réciproquement.

Les créatures libres peuvent se perdre, sans que la majesté de Dieu reçoive de ce fait aucune atteinte ; car en appelant à l'existence des êtres libres, il a posé lui-même la possibilité que ce qu'il ne veut pas se réalise. Voulant que tous parviennent au salut (*volonté manifestée*), il décide à quel moment et de quelle manière chaque individu sera mis en demeure de croire au Sauveur ; puis si la créature, en raison de son attitude à l'égard du Fils de l'homme et de la rédemption, entrera oui ou non dans le royaume des cieux (*volonté cachée*). Quant aux réprouvés, les paroles de Jésus laissent pressentir que leurs souffrances aboutiront à une horrible et totale destruction de leur âme et de leur corps. — On ne saurait prétendre que le sort de tout homme soit irrévocablement fixé au moment où se termine sa carrière terrestre ; il doit subsister au delà de cette vie des moyens de salut pour les âmes qui n'ont pu ici-bas entendre l'Evangile ; le Fils de l'homme a le pouvoir de sauver les hommes pécheurs de tout temps et de tout pays, et les païens qui pendant leur vie auront été pieux et droits seront mis en demeure d'entrer dans le royaume des cieux. A la fin les éléments hostiles seront détruits, le royaume sera pleinement accompli et les rachetés réaliseront la libre unité des cœurs dans la sainteté parfaite, au sein d'une éternelle félicité.

A la fois idéaliste et positive, pratique et renfermant toute une philosophie, nullement subjective, mais individualiste et universelle, profondément humaine et originale, telle est donc la religion de Jésus, et c'est à en marquer ces divers caractères que l'auteur consacre sa *conclusion*.

On lui a reproché : 1° de faire rentrer toute la dogmatique dans l'évangile de saint Matthieu ; 2° de n'avoir consulté que cet évangile pour établir l'enseignement du Christ. Nous ne dirons pas que ces objections soient sans fondement aucun. Remarquons toutefois que c'est de la conscience de Jésus que découlent les diverses parties de son enseignement. Notre auteur le démontre et fait voir comment les discours de Matthieu lui ont permis de clairement

établir ce que Jésus pensait de lui-même et quelle avait été la pensée inspiratrice de sa prédication. La tentative de M. Meyer est donc justifiée, le but de ses efforts a été atteint. L. F.

PHILOSOPHIE

HENRI LECOULTRE. — ESSAI SUR LA PSYCHOLOGIE DES ACTIONS HUMAINES, D'APRÈS LES SYSTÈMES D'ARISTOTE ET DE SAINT THOMAS D'AQUIN [1].

Il n'y a pas beaucoup d'hommes, parmi les théologiens et les philosophes protestants, qui aient étudié avec autant de soin que M. Henri Lecoultre les doctrines religieuses et morales d'Aristote et Thomas d'Aquin. Il en faisait déjà l'objet spécial de ses travaux, plusieurs années avant que l'encyclique *Æterni patris* du 4 août 1879 eût donné à l'aristotélisme catholique une nouvelle actualité. Antérieurement même à la thèse académique dont M. Ph. Bridel a rendu compte aux lecteurs de cette Revue il y a six ans [2], je crois me rappeler une dissertation sur la morale d'Aristote, qui obtint, il y a fort longtemps, une distinction très honorable dans un concours de l'université de Genève.

C'est dire que, lorsque M. Lecoultre se prononce, après Luther, contre la combinaison de l'aristotélisme avec le christianisme, combinaison qui est l'essence de l'œuvre de Thomas d'Aquin, il le fait avec une compétence particulière. Mais c'est dire en même temps que, tout en repoussant l'aristotélisme au nom des principes chrétiens, il rend justice aux mérites du grand penseur grec et de son interprète catholique. Autrement, il n'aurait pas consacré à leur étude d'aussi persévérants travaux. On verra qu'il sait même prendre la défense du docteur angélique, contre les écrivains qui ne veulent voir en lui qu'un serviteur de l'autorité religieuse, et lui refusent la qualité de philosophe. Le réformateur saxon aurait probablement trouvé M. Lecoultre bien modéré dans sa polémique contre l'aristotélisme et le thomisme, et lui aurait

[1] *Essai sur la psychologie des actions humaines, d'après les systèmes d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin*, par Henri Lecoultre. — Lausanne Georges Bridel, 1883.

[2] *La doctrine de Dieu d'après Aristote et saint Thomas d'Aquin*. 1877. (Voir Revue de théologie et de philosophie, 1879, pag. 201.)